

Initiatives parlementaires

question du Créateur, sur le sens du terme «création» et sur la possibilité de faire breveter la création de formes de vie.

Il y a de graves questions qu'il faudra examiner en comité, mais je tiens néanmoins à féliciter le ministre pour sa façon de procéder. Je crois qu'il est très salubre pour la Chambre de présenter un projet de loi de cette façon et j'espère que celui-ci sera adopté promptement à l'étape de l'étude du comité.

Le président suppléant (M. DeBlois): La Chambre est-elle prête à se prononcer.

Des voix: Le vote.

Le président suppléant (M. DeBlois): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité législatif du secteur ministériel.)

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Comme il est 17 heures, conformément à l'article 30(6) du Règlement, la Chambre abordera maintenant l'étude des affaires émanant des députés selon l'ordre indiqué au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

LA LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 10 février, de la motion de M. Crawford: Que le projet de loi C-301, Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques (renseignements financiers) soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité législatif du secteur Économie.

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, en guise d'introduction, je voudrais remercier mon collègue encore une fois d'avoir eu la prévoyance de saisir la Chambre d'un projet de loi d'initiative parlementaire qui porte sur les mesures fiscales.

La dernière fois qu'il en a été question, nous avons discuté en détail des répercussions qu'un projet de loi comme celui-là pourrait avoir.

Qu'il suffise de dire qu'il aurait pour effet que le coût de tous les programmes de l'État devrait être complètement et pleinement déterminé avant leur mise en oeuvre. L'approbation du Parlement serait nécessaire pour tout dépassement de coût. Telle est l'essence même du projet de loi.

Même si la Chambre approuverait un projet, il faudrait qu'il lui soit de nouveau présenté en cas de dépassement des coûts initialement prévus. Tous les députés seraient ainsi informés constamment de l'efficacité du programme en cause et appelés à discuter de l'approbation de tout déboursé supplémentaire.

Cela exigerait des ministres une planification à long terme. Les ministres auraient à informer la Chambre, de façon détaillée, du coût initial du programme, du coût des deux années précédentes et du coût prévu dans les cinq années suivantes.

La dernière fois que nous avons parlé du projet de loi à la Chambre des communes, j'avais terminé en rappelant qu'au moment de l'entrée en vigueur de la taxe sur les produits et services—j'utilise la TPS comme exemple parce que c'est de ce genre de taxe dont il est question dans le projet de loi—on affirmait qu'elle aurait certains effets sur le régime fiscal canadien.

Nous avons entendu beaucoup de déclarations sur les coûts de mise en oeuvre de la TPS. On nous parlait des 4 000 employés supplémentaires que Revenu Canada devait embaucher pour s'occuper de l'application et de la perception de la taxe et de coûts d'implantation d'un milliard de dollars.

Ce milliard de dollars n'était qu'une estimation. La TPS est en vigueur depuis maintenant deux ans et nous ne savons toujours pas combien d'argent elle a généré pour rembourser la dette du Canada. On nous avait dit à un certain moment que la taxe sur les produits et services ne générerait pas plus de recettes que la taxe sur les ventes des fabricants qu'elle remplaçait et qu'elle n'aurait aucune incidence sur les recettes du gouvernement. Le gouvernement ne nous a toujours pas dit si la taxe sur les produits et services n'a aucune incidence sur les recettes du gouvernement.

• (1705)

Quelles sont les recettes nettes générées par la TPS et quelle portion a servi au remboursement de la dette nationale? Quels ont été les coûts réels de mise en oeuvre? Nous n'avons pas encore de chiffres sur les coûts réels d'implantation de la TPS. Ce sont pourtant des chiffres que, à mon avis, tous les Canadiens aimeraient connaître.